

que j'occupe un siège dans cette Chambre la réciprocité a toujours été le principal article du programme libéral et mes honorables adversaires n'ont jamais cessé de nous dire : " Les Etats-Unis sont notre seul marché ; l'Angleterre n'est pas notre marché naturel, vu la distance à laquelle elle se trouve de nous. "

Mais tout est changé, le Canada aujourd'hui, n'a pas besoin de réciprocité, d'après ce que nous dit l'honorable premier ministre. Voilà une déclaration passablement risquée et je ne crois pas que tous ses partisans soient disposés à l'accepter. Je sais que l'honorable ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) ne l'accepte pas entièrement, car il a essayé de l'atténuer pour la rendre moins positive et moins tranchée. Il a expliqué que cela voulait dire que nous ne sommes pas à la merci des Etats-Unis. Il y a longtemps que les conservateurs ont dit cela. Il est vrai que les conservateurs n'ont pas dit qu'ils ne voulaient pas de réciprocité, mais nous avons dit que nous ne voulions pas de traité de réciprocité, si nous ne pouvions pas en obtenir un équitable. C'était là l'attitude des conservateurs, il y a des années, et c'est encore leur attitude aujourd'hui.

Nous savons quels développements peut prendre notre commerce avec les Etats-Unis, nous sommes tout disposés à commencer avec eux, s'ils veulent commercer avec nous, et nous voulons bien conclure un traité pourvu que ce soit un traité équitable.

L'exercice du pouvoir a enseigné aux honorables ministres actuels ce que les conservateurs savaient depuis longtemps, c'est-à-dire que le Canada n'est pas à la merci des Etats-Unis. Ils ont mis du temps à s'en convaincre, mais mieux vaut tard que jamais ; il est seulement regrettable qu'ils ne l'aient pas su plus tôt et que leur ignorance sous ce rapport ait induit le peuple américain à croire que le Canada était à la merci des Etats-Unis. Il n'y a pas de doute que les déclarations antérieures des libéraux rendent difficile, même à présent, la conclusion d'un traité, car les Américains ayant été sous cette impression si longtemps, il est difficile de leur faire comprendre, même à présent, que nous sommes commercialement indépendants d'eux et que nous pouvons nous tirer d'affaire avec ou sans traité.

Les orateurs de la droite persistent à prétendre que le chef de l'opposition est en faveur d'un politique de représailles, bien qu'il ait déclaré le contraire. Le premier ministre de son côté nous dit qu'il ne calquera pas sa politique sur celle des Etats-Unis, mais qu'il adoptera une politique pour le bien du Canada. C'est très joli, mais qu'est-ce que cela signifie ? C'est une déclaration bien vague, comme beaucoup d'autres qui nous sont faites. Nous sommes tous en faveur d'une politique qui serait pour le bien du Canada, mais la question est de

savoir en quoi consiste le bien du Canada. Toute la question est là.

Il n'y a pas le moindre doute qu'il existe aujourd'hui au Canada, non seulement parmi les conservateurs, mais aussi parmi les libéraux, je ne dirai pas un sentiment de représailles, mais une disposition à dire que si les Etats-Unis ne sont pas disposés à faire des concessions, que s'ils se montrent trop exigeants, nous devrions suivre leur exemple et protéger nos propres industries. C'est ce sentiment qui domine aujourd'hui dans tous les pays. Le premier ministre le sait et c'est pour cela sans doute qu'il déclare que le Canada, aujourd'hui, ne désire pas la réciprocité.

Le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) dit : " Ce n'est pas moi qui renoncerais aux droits du Canada. " J'ai entendu cette déclaration avec plaisir ; nous avons tous été contents de l'entendre ; car pendant que nos commissaires étaient à Washington, il existait au Canada un sentiment de crainte que, dans leur anxiété à obtenir un traité et un règlement de toutes les difficultés, nos commissaires ne fussent disposés à abandonner quelques-uns de nos droits. Tout le pays redoutait cela ; les libéraux eux-mêmes en avaient peur.

Plusieurs VOIX : Non, non.

M. CRAIG : Il peut se trouver des libéraux dans cette Chambre qui ne partageraient pas cette crainte là, mais j'ai rencontré des libéraux à Toronto qui me l'ont avouée.

Quoi qu'il en soit, pour ma part, cette déclaration du ministre du Commerce me rassure. Il a ajouté ensuite qu'en nommant cette commission l'Angleterre avait conféré un grand honneur au Canada, et il s'écrie : " J'espère que nous nous montrerons dignes de cette confiance. " Je l'espère aussi. J'espère qu'ils n'oublieront pas qu'ils représentent l'Angleterre dans cette affaire ; mais j'espère qu'ils n'oublieront pas non plus qu'ils représentent aussi le Canada et qu'on attend d'eux qu'ils protègent ses intérêts, C'est là le point important pour nous.

Le ministre du Commerce nous a parlé des difficultés que les commissaires ont eu à surmonter. Je ne veux pas en diminuer l'importance, mais je dis qu'elles étaient aussi grandes du temps des conservateurs. Mais les commissaires actuels avaient un avantage que les commissaires avant eux n'avaient jamais eu, dans le sentiment de cordiale amitié que le peuple américain manifeste à l'Angleterre, en reconnaissance de son attitude dans sa dernière guerre contre l'Espagne. Voilà un grand avantage et je souhaite qu'il permette à la commission de réussir. Je souhaite qu'elle réussisse. Je souhaite qu'un traité soit conclu, pourvu qu'il soit équitable pour le Canada. Nous n'avons pas à nous occuper de savoir s'il sera équitable pour les Etats-Unis, car leurs com-